

VINYLE DE LUXE D'INGÉNIERIE

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES DE POSE DE COUVRE-PLANCHER ANGLE-À-ANGLE

MISE EN GARDE

Avant de procéder à la pose, veuillez vous assurer que le produit reçu est bien du bon style et de la bonne couleur ainsi qu'à la satisfaction du client. En cas de doute, ne posez pas le couvre-plancher et communiquez avec le détaillant. Beaulieu Canada déclinera toute responsabilité quant aux coûts reliés à la pose d'un produit qui n'est pas satisfaisant ou qui est différent de celui commandé.

ACCLIMATATION

Il est nécessaire d'acclimater les produits de vinyle de luxe d'ingénierie (VLI). Entrez les EMBALLAGES NON OUVERTS dans la pièce où le couvre-plancher sera posé pendant au moins 48 heures à l'avance. Les boîtes doivent être entreposées horizontalement en tout temps, sur une surface plane et de niveau. Le système de chauffage ou la climatisation doit être en marche et être réglé à une température entre 18,3 °C et 29,4 °C (65 °F et 85 °F) durant la période d'acclimatation et de pose.

OUTILS ET ACCESSOIRES RECOMMANDÉS

- Lunettes de protection
- Ruban à mesurer
- Équerre
- Couteau utilitaire
- Règle de précision
- Espaceurs
- Cordeau à craie
- Composé niveleur ou de colmatage pour planchers (au besoin)
- Polyéthylène de 0.15 mm (0.006"/6 mil) (au besoin)

MEMBRANE

Une membrane est optionnelle - Toute membrane utilisée doit avoir une épaisseur maximum de 1,5 mm (0,06 po) et la densité doit être d'un minimum de 11,34 kg par 0,028 m³ (25 lb par pi³). **N'INSTALLEZ PAS DE MEMBRANE SÉPARÉE SI LE PRODUIT QUE VOUS AVEZ ACHETÉ EST DÉJÀ LIVRÉ AVEC UNE MEMBRANE ATTACHÉE.**

SOUS-PLANCHERS APPROPRIÉS

Les produits de VLI de Beaulieu Canada se posent sur plusieurs types de planchers. Tous les tapis et sous-tapis doivent être enlevés. Assurez-vous que la surface est propre, sèche, bien charpentée et qu'elle ne présente pas de dénivellation supérieure à 4,7 mm sur une étendue de 3 m ou 3,2 mm sur une étendue de 1,8 m (3/16 po sur 10 pi ou 1/8 po sur 6 pi). Le sous-plancher doit être rigide, car une déformation trop prononcée peut entraîner une pose ratée. La déformation ne doit pas dépasser 1,1 mm (3/64 po).

Les produits de VLI de Beaulieu Canada ne doivent pas être posés sur des planchers faits de lattes de bois, de vinyle à endos coussiné, des planchers à base d'asphalte, du tapis, des planches ou tuiles autocollantes, du laminé ou autre plancher flottant, ou du béton dont la structure est endommagée; le béton doit être exempt de poussière, de solvants, de peinture, de cire, de graisse, d'huile, de produits d'étanchéité ou de durcisseurs.

SOUS-PLANCHERS DE BÉTON

Les sous-planchers de béton doivent être inspectés avant la pose et s'ils ne répondent pas aux exigences qui suivent, ne pas procéder à la pose du couvre-plancher. Le béton doit avoir une force de compression d'au moins 3 500 psi. Les sous-planchers de béton doivent avoir durci au moins 60 jours avant la pose du couvre-plancher et ne doivent pas présenter un taux d'humidité excessif. Le taux d'émission de la vapeur humide ne doit pas excéder 2,27 kg/92,9 m² (5 lb/1000 pi²) aux 24 heures selon la norme ASTM F1869. En utilisant le procédé d'essai de la norme ASTM F2170, l'humidité relative intérieure ne doit pas excéder 80 % et le niveau de pH doit se situer entre 7 et 9. Si le sous-plancher de béton n'est pas testé pour l'humidité et le pH et/ou ne répond pas aux exigences énoncées, un polyéthylène de 0.15 mm (0.006"/6 mil) doit être installé sur le béton avant l'installation du couvre-plancher fini.

SOUS-PLANCHERS EN BOIS

Utilisez comme panneaux de sous-plancher un contreplaqué d'au moins 19 mm (3/4 po) d'épaisseur avec rainures et languettes, approuvé par l'APA ou un panneau à copeaux orientés (OSB) de 18,25 mm (23/32 po), lisses et exempts de toute déformation. Si le sous-plancher de bois n'est pas d'un grade approuvé par l'APA, un contreplaqué approuvé, d'une épaisseur minimale de 6,35 mm (1/4 po), doit être fixé au sous-plancher existant. Assurez-vous que la surface est propre, sèche, bien charpentée et qu'elle ne présente pas de dénivellation supérieure à 4,7 mm sur une étendue de 3 m (3/16 po sur 10 pi). Tous les joints et creux doivent être nivelés et aplanis à l'aide des composés de colmatage appropriés. La déformation ne doit pas dépasser 1,1 mm (3/64 po).

PLANCHERS DE VINYLE EXISTANTS

Lorsque vous posez les produits de VLI de Beaulieu Canada par-dessus un couvre-plancher de vinyle existant, assurez-vous que le couvre-plancher en feuille ou en tuiles déjà en place est en bon état, qu'il a été posé selon la méthode de collage pleine grandeur et correctement fixé. Les produits de VLI de Beaulieu Canada peuvent être posés sur du vinyle en feuille (pas plus d'une couche) et non coussiné. Le couvre-plancher de vinyle en feuille ou en tuiles existant doit être décapé à l'aide d'un produit décapant approprié pour le vinyle afin d'éliminer toute cire ou autre produit contaminant, rincé à l'eau claire puis ensuite laissé à sécher. Les couvre-planchers lisses ou très brillants doivent être légèrement abrasés pour rendre la surface rugueuse afin de permettre un encollage adéquat.

PLANCHERS DE PLÂTRE

Les couvre-planchers de VLI de Beaulieu Canada peuvent être installés comme plancher flottant sur un sous-plancher à base de plâtre quand ils sont installés adéquatement sur un sous-plancher bien charpenté et qui ne présente pas de dénivellation supérieure à 4,7 mm sur une étendue de 3 m (3/16 po sur 10 pi).

MARBRE, CARREAUX DE CÉRAMIQUE OU DE PIERRE, TERRAZZO

Nettoyez le sous-plancher adéquatement à l'aide d'un dégraissant ou d'un éliminateur de cire de commerce. Sablez ou abrasez toute surface très brillante ou irrégulière. Remplissez toutes les zones creuses, écailles et joints de coulis qui pourraient transparaître à travers le nouveau couvre-plancher.

PLANCHERS À CHAUFFAGE RADIANT

Les produits de VLI de Beaulieu Canada peuvent être posés sur des planchers à chauffage radiant intégré à condition que la température de ce système ne dépasse jamais 29,4 °C (85 °F). Le système doit avoir été allumé et fonctionner pendant trois (3) semaines avant la pose du couvre-plancher. La température doit être maintenue à 18,3 °C (65 °F) 48 heures avant la pose puis tout au long de celle-ci. Une fois la pose terminée, le chauffage doit être augmenté progressivement d'un maximum de 2,8 °C (5 °F) par jour jusqu'à ce que le réglage désiré soit atteint. N'utilisez pas de systèmes de chauffage qui exposent le couvre-plancher à de grandes variations de température, tel que les systèmes de tapis chauffant par induction. La surface de pose du couvre-plancher ne doit pas être chauffée à certains endroits et non chauffée à d'autres, sauf si ces zones sont séparées par des joints de dilatation. N'oubliez pas que les tapis ou les moquettes peuvent éventuellement agir comme isolants thermiques et exposer la surface à une température supérieure à la température de surface admissible de 29,4 °C (85 °F).

CONDITIONS DU LIEU DE TRAVAIL ET PRÉPARATION DU SOUS-PLANCHER

- La température de la pièce doit être maintenue entre 18,3 °C (65 °F) et 29,4 °C (85 °F) en tout temps.
- Le sous-plancher doit être exempt de poussière, de débris de peinture, de vernis, de cire, d'huile, de solvants ou autres substances étrangères. Tous les résidus adhésifs provenant de poses antérieures doivent être enlevés.
- Tout relâchement du sous-plancher doit être réparé.
- Les reliefs doivent être mis à niveau et les creux remplis avec un composé approprié afin que le sous-plancher ne présente pas de dénivellation supérieure à 4,7 mm sur une étendue de 3 m (3/16 po sur 10 pi).
- Tous les joints de construction et de dilatation ainsi que tous les trous doivent être colmatés de façon à les mettre à niveau avec la surface environnante et éviter ainsi les irrégularités.

Avertissement : Si vous prévoyez enlever un ancien couvre-plancher de vinyle ou les résidus d'un ancien adhésif, sachez que des fibres d'amiante ou de la silice cristalline peuvent s'y trouver; donc, évitez de créer de la poussière. L'inhalation de ces poussières représente un danger pour la santé et les réglementations locales peuvent exiger le retrait par un professionnel. Pour connaître les instructions concernant le retrait des anciens couvre-planchers et des adhésifs, vous pouvez consulter le document « Recommended Work Practices for Removal of Resilient Floor Coverings » (disponible en anglais seulement) du Resilient Floor Covering Institute (RFCI). Vous pouvez joindre le RFCI au 706 882-3833 ou www.rfci.com.

COLMATAGE ET NIVELLEMENT

Utilisez seulement des composés de nivellement et de colmatage à base de ciment. Renseignez-vous auprès des fabricants de ces produits pour connaître les temps de séchage. Vérifiez le taux d'humidité avant de commencer la pose afin de vous assurer qu'il correspond aux limites indiquées dans les directives fournies au paragraphe intitulé « Sous-planchers de béton ».

L'entrepreneur ou le propriétaire est responsable du temps de séchage, des tests de teneur en humidité et de l'intégrité structurale de tout composé utilisé pour le nivellement ou le colmatage.

COMPOSÉ NIVELEUR

Lorsque la pose se fait sur un couvre-plancher de vinyle existant, un composé niveleur peut être requis afin d'empêcher le motif du matériau existant d'apparaître à la surface du nouveau couvre-plancher.

AVANT LA POSE

- Les boîtes doivent être entreposées horizontalement en tout temps.
- Protégez les coins de boîte pour ne pas les endommager.
- N'installez pas les armoires ou l'îlot de cuisine sur vos planchers flottants.
- Avant et pendant la pose, examinez toutes les planches/tuiles afin de repérer d'éventuels défauts et dommages visibles. Ne posez pas une planche/tuile si elle est endommagée. Beaulieu Canada déclinera toute responsabilité quant aux réclamations concernant des produits posés alors qu'ils présentaient des défauts visibles. Pendant la pose, inspectez la rainure et retirez tout débris qui peut empêcher le bon assemblage des planches/tuiles.
- Le couvre-plancher de VLI Beaulieu Canada est sensible aux lots de production. Assurez-vous que toutes les planches/tuiles que vous installez ne proviennent que d'un seul lot de production. Beaulieu Canada ne peut garantir que tout remplacement futur ou toute nouvelle pose s'appariera au produit initialement installé.
- Assurez-vous que toutes les boîtes sont du bon produit et, pour obtenir de meilleurs résultats et une plus belle apparence, ouvrez plusieurs boîtes en même temps lors de la pose et mélangez les planches/tuiles provenant des différentes boîtes.
- La température de la pièce ne doit pas être inférieure à 18,3 °C (65 °F) pendant 48 heures avant, pendant et après la pose.
- Enlevez toutes les moulures existantes.
- Coupez les moulures des seuils de porte en fonction de l'épaisseur du couvre-plancher.
- Le couvre-plancher de VLI de Beaulieu Canada est conçu pour une pose flottante et ne doit jamais être cloué au sous-plancher.
- Le couvre-plancher de VLI de Beaulieu Canada est conçu exclusivement pour un usage intérieur.
- Déterminez le sens dans lequel les planches/tuiles seront posées. Il est recommandé de les poser parallèlement au mur le plus long de la pièce.
- Prenez les mesures de la pièce avec exactitude afin de déterminer la largeur de la dernière rangée de planches/tuiles. Si cette largeur est inférieure à 50 mm (2 po), languette exclue, la largeur de la première rangée de planches/tuiles devra être coupée en conséquence.
- Il faut préserver un jeu de dilatation d'au moins 6,35 mm (1/4 po) autour du périmètre de la pièce et de tous les objets en position verticale.

POSE COMMERCIALE

Toute pose commerciale exige l'approbation d'un représentant des ventes de Beaulieu Canada. Communiquez avec votre détaillant Beaulieu Canada pour plus de renseignements.

POSE

1. Commencez la pose des planches/tuiles à partir de la gauche du mur choisi et allez vers la droite. La languette de la planche/tuile doit faire face au mur.
2. Placez des espaceurs de 6,35 mm (1/4 po) entre le côté court et le côté long de la planche/tuile et le mur. Il doit toujours y avoir un espaceur entre le mur et le point de jonction des planches/tuiles.
3. Les extrémités des planches/tuiles de la première rangée s'assemblent en insérant la languette à un angle légèrement incliné dans la rainure de la planche/tuile précédente. Abaissez graduellement la planche/tuile jusqu'à ce que le joint de bout se verrouille, tout en veillant à ce que les planches/tuiles soient parfaitement alignées. Continuez de poser les morceaux entiers de la première rangée.
4. Vous devrez couper la dernière planche/tuile de la première rangée. Mesurez la distance entre le mur et la surface de la dernière planche/tuile complète. Soustrayez 6,35 mm (1/4 po) de cette mesure pour pouvoir insérer l'espaceur. Si la mesure prise est inférieure à 20 cm (8 po), la première planche/tuile de la rangée doit être coupée. La première et la dernière planche/tuile dans chaque rangée doivent mesurer au moins 20 cm (8 po) de long. Les planches/tuiles doivent être coupées à l'aide d'un couteau utilitaire ayant une lame bien affûtée et une équerre. Tracez d'abord une ligne sur la surface de la planche/tuile avec le couteau et cassez la planche/tuile au niveau du trait de coupe.
5. La chute de la planche/tuile coupée de la première rangée peut servir de première planche/tuile pour la deuxième rangée à condition qu'elle mesure au moins 20 cm (8 po). Échelonnez toujours les joints d'extrémité d'une rangée à l'autre d'une distance minimale de 20 cm (8 po).
6. Posez le côté long de la première planche/tuile de la deuxième rangée. Placez un espaceur de 6,35 mm (1/4 po) entre le mur et le côté court de la planche/tuile. Insérez la languette dans la rainure de la planche/tuile de la rangée précédente à un angle légèrement incliné puis déposez la planche/tuile à plat sur le sous-plancher.
7. Posez la deuxième planche/tuile de la deuxième rangée. Positionnez le côté long de la planche/tuile avec la languette chevauchant la rainure de la planche/tuile de la rangée précédente d'environ 3,2 mm (1/8 po). Ensuite, joignez l'extrémité dans celle de la planche/tuile précédente. Inclinez la planche/tuile et poussez doucement vers l'avant jusqu'à ce qu'elle se verrouille dans la planche/tuile de la rangée précédente. Continuez la pose des planches/tuiles de la deuxième rangée. C'est important de s'assurer que les deux premières rangées sont droites et d'équerre, car toute imperfection peut avoir une incidence sur l'ensemble de la pose.
8. Continuez de travailler de gauche à droite, une rangée à la fois. Assurez-vous de prévoir un espacement de 6,35 mm (1/4 po) tout le long des murs et des objets verticaux. Afin de conserver une apparence esthétique, rappelez-vous de toujours décaler les joints d'extrémité d'au moins 20 cm (8 po).
9. Des moulures de transition sont requises tous les 18,29 m (60 pi) dans toutes les directions et toutes les entrées de porte.

FINITION DE LA POSE

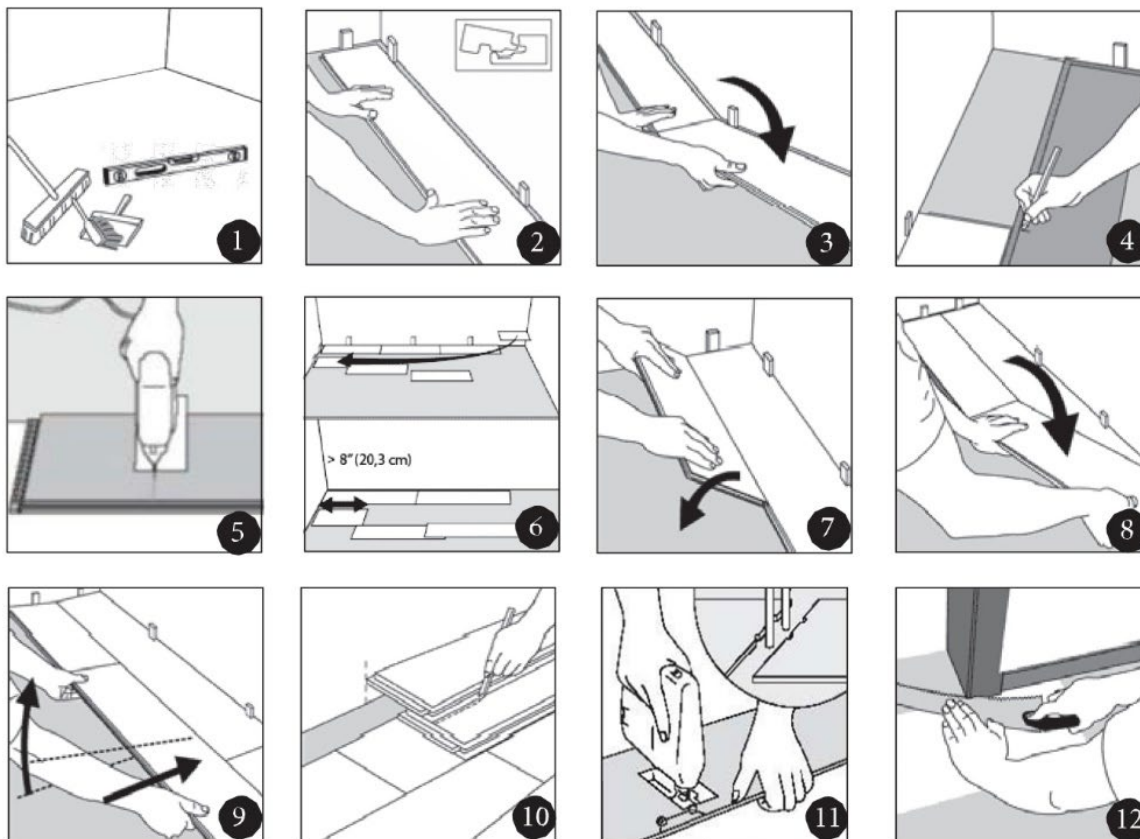
- Une fois que vous aurez posé toutes les planches/tuiles, enlevez les espaceurs disposés autour du périmètre de la pièce.
- Ne fixez pas les moulures au plancher.
- Installez les quarts de rond ou les plinthes. La moulure doit être de taille suffisante pour couvrir l'espacement de 6,35 mm (1/4 po) et doit être fixée au mur et non au plancher.

IMPORTANT

- Recouvrez le couvre-plancher d'une feuille de contreplaqué lorsque vous remettez en place les électroménagers ou meubles lourds.
- Utilisez des protecteurs de plancher sous les pieds des meubles et des chaises.
- Les meubles lourds placés sur le couvre-plancher de VLI avec système de verrouillage peuvent écraser le produit contre le sous-plancher, ce qui peut empêcher la dilatation et la contraction uniformes de ce dernier, entraînant ainsi un gonflement, un soulèvement ou un espacement.
- Ne clouez pas le couvre-plancher de VLI de Beaulieu Canada.
- Le couvre-plancher de VLI de Beaulieu Canada est conçu exclusivement pour un usage intérieur.
- Le couvre-plancher de VLI de Beaulieu Canada n'est garanti que pour une utilisation comme couvre-plancher.
- Après la pose, la température doit être maintenue entre 18.3 °C - 29.4 °C (65 °F - 85 °F). L'humidité relative doit être maintenue entre 40 % et 70 %.
- **Les couvre-planchers de vinyle de luxe d'ingénierie doivent être protégés contre l'exposition directe aux rayons solaires. Beaulieu Canada recommande l'utilisation d'une pellicule protectrice contre les rayons UV, de rideaux ou de stores dans toutes les fenêtres qui laissent plomber les rayons du soleil pour s'assurer que les produits ne sont pas surchauffés.** Les couvre-planchers de vinyle de luxe d'ingénierie qui sont exposés à une chaleur excessive risquent de subir une expansion thermique pouvant causer un gonflement. Beaulieu Canada ne sera pas tenue responsable quant aux réclamations ou dommages de quelque nature que ce soit découlant d'une défaillance de la pose, ou qui y sont associés, lorsque le couvre-plancher est exposé directement aux rayons solaires.

Respectez les instructions de soin et d'entretien de Beaulieu Canada afin de bien entretenir votre couvre-plancher. Elles sont énoncées sur notre site Internet à beaulieucanada.com ou vous pouvez communiquer avec votre détaillant Beaulieu Canada.

ILLUSTRATIONS DE POSE



VIDÉO D'INSTALLATION

<https://www.youtube.com/watch?v=wRC1tBbhsuU>

Obligations du propriétaire

Le propriétaire doit prendre les mesures suivantes afin de maintenir l'étendue de la garantie et d'assurer une prise en charge rapide et facile :

- Garder cinq (5) planches/tuiles du couvre-plancher de VLI après la pose pour effectuer des essais.
- Conserver et être en mesure de présenter sur demande le reçu d'achat original ou tout autre document prouvant l'achat du produit et démontrant la date de pose de ce dernier.
- S'assurer que le couvre-plancher est posé conformément aux instructions de pose de Beaulieu Canada.
- Garder une liste des nettoyeurs utilisés pour l'entretien du couvre-plancher.

Veuillez visiter notre site Internet à beaulieucanada.com afin d'obtenir la version la plus récente de ce document, car il est possible qu'il ait été révisé et mis à jour depuis l'impression de cette version. Vous trouverez également les renseignements relatifs à la garantie et les instructions de soin et d'entretien sur notre site Internet à beaulieucanada.com, ou vous pouvez communiquer avec votre détaillant.